

FORMATION

CONCEPTEUR DE BÂTIMENTS ADAPTÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

CONCEVOIR DES BÂTIMENTS CONFORTABLES EN ÉTÉ EN 2050
ÊTRE FORCE DE PROPOSITION AU SEIN DE L'ÉQUIPE PROJET

UNE SESSION PRÉVUE EN 2024 À MARSEILLE

QUATRE MODULES PRÉSENTIELS

- 11 & 12 AVRIL
- 16-17 MAI
- 30 MAI
- 18 JUIN

+ 4 WEBINAIRES

- 16 AVRIL
- 26 AVRIL
- 23 MAI
- 6 JUIN

CONTEXTE

La question de l'adaptation à ces changements vient immédiatement en complément de la réduction forte de nos émissions de gaz à effet de serre et polluants. Adapter nos modes de vie et nos habitats est une urgence afin de limiter les dommages sur notre santé, notre environnement et notre patrimoine.

Or le souci du confort et de l'habitabilité d'un ouvrage en 2050 est rarement intégré dans les projets contemporains, et cela malgré la prise de conscience collective sur ces sujets.

Cette formation poussée permet à des professionnels de la maîtrise d'oeuvre ou du conseil, en progression dans leur carrière (architectes, ingénieurs) d'acquérir les compétences pour intervenir efficacement dans la conception de bâtiments afin de les rendre plus vivables dans des conditions climatiques projetées de 2050 ou 2070.

Cette formation vise à développer des compétences en matière de conception et de conseil. À ce titre, les capacités à réaliser ces activités seront évaluées en fin de formation par une épreuve (simulation d'une situation réelle) dans le but de pouvoir tester l'acquisition des compétences et dont la réussite donnera lieu à une reconnaissance de l'association. La formation comprend plusieurs entraînements. Cette reconnaissance est délivrée en plus de l'attestation de fin de formation.

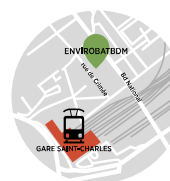
OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables de :

- Identifier et présenter les dispositifs architecturaux et techniques qui améliorent le confort d'été dans les bâtiments dans une perspective de performance énergétique
- Projeter un climat à 2050 ou plus, et énoncer les principales évolutions météorologiques et leurs conséquences pour le bâti et le confort ressenti des habitants
- Proposer des améliorations précises d'un projet (dès l'esquisse, APS) de manière itérative à partir d'outils permettant de tester et de mettre à l'épreuve différentes solutions architecturales et techniques afin d'améliorer la performance énergétique et le confort ressenti des occupants
- Rédiger une note de conseil pour l'aide à la décision entre différentes possibilités de solutions techniques et architecturales, présenter les différentes possibilités de manière claire et argumentée.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Présentation et rappel de bases théoriques
- Exposés s'appuyant sur des études de cas concrets et retours d'expériences
- Pédagogie active, avec des exercices pratiques, travail sur ordinateur personnel (un ordinateur personnel doté de Excel est à prévoir)
- Échanges avec l'intervenant et entre les stagiaires.



Formation présentielle:

EnvirobatBDM
32 rue de Crimée
13003 Marseille

en respect des mesures
d'hygiène et sécurité.

Public

Architectes, AMO, maîtres d'oeuvre, ingénieurs d'études et du conseil, maîtres d'ouvrage privés et publics.

Prérequis

Deux ans d'expérience minimum dans une activité de maîtrise d'oeuvre, de maître d'ouvrage ou de conseil.

Durée et horaires

48 heures de formation au total dont :
- 42 heures de formation présentielle
- 6 heures de formation distancielle (webinaires)
Horaires d'une journée présentielle : 9h-12h30, 14h-17h30 (7 heures par journée).
Horaires des webinaires : 9h - 10h30 (1h30).

Effectif : Entre 6 et 12 personnes.

Validation

L'obtention d'une note minimal de 6/10 à l'épreuve finale permet de valider l'acquisition des compétences (l'épreuve consiste en la rédaction et la présentation d'une note de conseil visant à améliorer le confort d'été d'un projet sans faire appel à la climatisation devant un jury de trois professionnels).

Une attestation de fin de formation sera délivrée par ailleurs aux stagiaires ayant suivi l'ensemble des activités.

Formateurs principaux

Fredery Lavoye et Frédéric Boeuf, Ingénieurs-conseils (Surya Consultants).
ainsi que plusieurs autres experts lors des webinaires : architectes, géographe, climatologue.

Tarif de la formation

2700 € nets de taxes pour les adhérents d'EnvirobatBDM et partenaires

3300 € nets de taxes pour les stagiaires souhaitant s'inscrire sans être adhérent.

Informations : 04 95 043 044
www.envirobatbdm.eu

envirobatbdm

PROGRAMME

CONCEPTEUR DE BÂTIMENTS ADAPTÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les dates de tenue des webinaires
vous seront communiquées environ 6
semaines avant le début de la formation.

PRÉPARATION

Préalable au démarrage

Préparation individuelle (asynchrone)

- A lire en guise de préparation à la formation : une synthèse sur les conséquences du changement climatique
- Quizz de connaissances pour vous préparer
- Prévoir une heure de travail.

MODULE 1 : 11 AVRIL (JOUR 1) & 12 AVRIL (JOUR 2)

9:00-12:30 et 14:00-17:30 (7h par journée)

Jour 1 : Bases scientifiques (présentiel)

- Les enjeux climatiques et leurs conséquences sur les surchauffes et le confort des occupants
- Ambiances et déterminants physiques du confort
- Les divers indicateurs
- Exercice (comparaison des indicateurs)

Jour 2 : Panorama des solutions (présentiel)

- Réponses architecturales et techniques :
 - Bioclimatisme
 - Solutions frugales et passives
 - Solutions actives
 - Couplage des solutions
- La conception adaptée aux évolutions climatiques

WEBINAIRE 1 : 16 AVRIL

De 9:00-10:30 (1h30min)

Webinaire 1 : Le changement climatique (distanciel)

- Intervention de Philippe Rosselo, géographe spécialiste du changement climatique et membre du GREC-SUD.
- Correction du Quizz (réalisé avant la journée)
- Questions / réponses

WEBINAIRE 2 : 26 AVRIL

De 9:00-10:30 (1h30min)

Webinaire 2 : Le bioclimatisme (distanciel)

- Webinaire : Témoignage de Frédéric Nicolas, architecte spécialiste de la conception bioclimatique
- Questions / réponses
- Quizz

MODULE 2 : 16 MAI (JOUR 3) & 17 MAI (JOUR 4)

9:00-12:30 et 14:00-17:30 (7h par journée)

Jour 3 : Combinaison des solutions dans un projet

- Rappel des indicateurs et des dispositifs vus dans le module précédent.
- Test des concepts et solutions dans divers scénarios (2050, 2070) grâce à un outil d'aide à la conception (STD).
- Mise en place de scénarios réalistes (environnement proche, ouverture...)

Jour 4 : Combinaison des solutions dans un projet (2)

- Améliorer le confort : Simulation de solutions (protections solaires, ventilation...)
- Faire évoluer le projet pour optimiser les performances énergétiques
- Interprétation des résultats et formalisation du conseil
- Evolution météo / canicule / 2050

WEBINAIRE 3 : 23 MAI

16:00-17:30 (1h30min)

Webinaire 3 : L'échelle urbaine (distanciel)

- Webinaire : Influence du microclimat urbain et de la végétation sur le confort thermique, avec Benjamin Morille, climatologue urbain (Soleneos)
- Questions / réponses
- Quizz

MODULE 3 : 30 MAI 2024

9:00-12:30 et 14:00-17:30 (7h)

Jour 5 : Approfondissement & entraînement (présentiel)

- Entraînement sur un sujet d'étude similaire à celui proposé dans le module 4 : analyse critique et rédaction d'une note de conseil
- Retours d'expérience sur des projets exemplaires mettant en scène le dialogue architecte-ingénieur.
- Rappel de stratégies architecturales.

WEBINAIRE 4 : 6 JUIN

De 9:00-10:30 (1h30min)

Webinaire 4 : La résilience (distanciel)

- Réponses aux questions concernant la préparation à l'épreuve finale.
- Retour d'expérience sur la présentation de notes de conseil à l'oral.
- Rappel des conditions de déroulement de l'examen

MODULE 4 : 18 JUIN 2024

9:00-12:00 et 13:30-17:30 (7h)

Jour 6 : Epreuve finale (présentiel)

- Le matin : Préparation d'une note de conseil visant à proposer des améliorations du confort d'été d'un projet
- L'après-midi : Présentation des propositions d'amélioration devant un jury composé de trois professionnels expérimentés.
- Délibération du jury et bilan.

ACCESSIBILITÉ

Nos salles de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Plus largement, pour toutes questions spécifiques, veuillez contacter notre référente handicap et accessibilité :

Céline BOUCLY
cboucly@envirobatbdm.eu
04 95 043 047

envirobatbdm

Informations : 04 95 043 044

Vos remarques et avis nous intéressent :
RDV sur "ticket.envirobatbdm.eu"

EnvirobatBDM est organisme de formation enregistré sous le n° 93 13 13915 13 auprès du préfet de la Région Sud. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
Siret n° 480 512 201 00033



Les actions d'EnvirobatBDM sont soutenues par l'ADEME, Agence de la transition écologique.